



Notice du 12 août 2020

MMT Intégration professionnelle (IP)

Vous souhaitez constituer un dossier de candidature actualisé et attractif qui correspond à votre domaine de recherche d'emploi et met en valeur vos compétences ? Vous avez besoin de conseils pour élaborer une stratégie de candidature efficace ? Vous souhaitez développer votre réseau de manière ciblée et apprendre à maîtriser les entretiens d'embauche ?

Dans le cadre de la MMT Intégration professionnelle, des spécialistes en matière de candidature vous proposent un soutien compétent et adapté à vos besoins pour optimiser vos compétences en matière de candidature.

La MMT IP dure quatre semaines.

Remplissez-vous les conditions de participation ?

- Vous maîtrisez l'alphabet latin ;
- Vous pouvez bien vous faire comprendre en français à l'oral et à l'écrit (au moins niveau B1) ;
- Vous êtes disposé-e à vous initier à de nouvelles technologies d'information et de communication ;
- Vous pouvez assumer un taux d'occupation de 20 % minimum.

Quels sont les objectifs de la MMT Intégration professionnelle ?

- Vous élaborerez un dossier de candidature actualisé et complet (y c. une lettre de motivation).
- Vous développez une stratégie de candidature appropriée pour chacun des domaines dans lesquels vous recherchez un emploi.
- Vous activez et élargissez votre réseau de relations.
- Vous vous préparez aux entretiens d'embauche.

Comment se déroule la MMT Intégration professionnelle ?

- La MMT IP commence par l'entretien initial, dont la date est fixée d'entente avec votre conseiller ou conseillère en personnel.
- Vous recevez une invitation écrite à cet entretien de la part de l'organisateur de la MMT.
- Une fois l'entretien initial passé, vous recevez de l'organisateur votre programme personnel comportant les objectifs que vous avez convenus ainsi que les dates fixées pour les rendez-vous, auxquels votre présence est obligatoire.
- Au cours de la MMT IP, vous optimisez vos compétences en matière de candidature en prenant part à des séquences d'apprentissage et à des ateliers.
- Vous constituez ou actualisez votre dossier de candidature dans le cadre de l'atelier de candidature.
- Au cours d'entretiens individuels hebdomadaires, vous abordez avec le ou la spécialiste votre progression dans la réalisation de vos objectifs ainsi que votre processus de développement.

Vous avez des questions ?

Pour toute question ou pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à votre conseiller/ère en personnel.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre recherche d'emploi.